Envoyé en préfecture le 30/06/2026
Reçu en préfecture le 30/06/2026
Publié le
ID : 044-214401143-20260625-DCA2026M06N15-DE

Commune D'ORVAULT

DEPARTEMENT Loire-Atlantique **ARRONDISSEMENT** NANTES **CANTON** SAINT-HERBLAIN II	EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE 25 juin 2026

L'an deux mil vingt-six le vingt-cinq juin, le Conseil d'administration du CCAS de la Commune d'ORVAULT s'est réuni en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale en date du dix-huit juin sous la présidence de Monsieur Damien LE, Vice-Président du CCAS.

Etaient présents :
M. Damien LE ROUX, Vice-président du CCAS
Mme Charline TANGUY, membre élu
Mme DREYFUS, membre élu,
Mme LOUBOUTIN, membre élu,
Mme Chantal LE MENELEC, membre nommé
Mme Aliette BERTHELOT, membre nommé
Mme Nathalie ENET, membre nommé
Mme Marie-Odile BAUDON-BELLEIL, membre nommé
M. Philippe DE RIVE, membre nommé
Mme Marie-Agnès RAHAL, membre nommé (arrivée à 19h30)

Nombre de membres
En exercice :14
Présents :12
Votants :12

Assistait également à la réunion :
M. Ulrich BREHERET, directeur de la cohésion sociale et directeur du CCAS
Mme Sabrina DESPORTES, responsable du service solidarité et adjointe au directeur de la cohésion sociale
M. Laurent DELBECQUE, Directeur Finances, Achat public et Performance

Absents excusés :
Mme Emmanuelle BETY, Vice-présidente déléguée du CCAS (donne procuration à M. LE ROUX)
Mme Stéphanie LEFEBVRE, membre élu, conseillère subdéléguée au bien-vieillir
(donne procuration à Mme TANGUY)
M. Bernard GIUMELI, membre élu, conseiller subdélégué à la santé et à la prévention (donne procuration à Mme ENET)
M. Jean-Michel LAIR, membre nommé

Conformément à l'article R.123-23 du code de l'action sociale, Monsieur Ulrich BREHERET, Directeur à la cohésion sociale, a assisté à la séance et assuré le secrétariat.

15. Information sur les décisions prises par le Président du CCAS ou du Vice-président

Information

Envoyé en préfecture le 30/06/2026
Reçu en préfecture le 30/06/2026
Publié le
ID : 044-214401143-20260625-DCA2026M06N15-DE

Le conseil d'administration du CCAS propose de :

– **PRENDRE ACTE** des décisions d'aides individuelles prises par le Vice-Président entre le 01 avril au 31 mai 2026.
– **PRENDRE ACTE** du rapport des domiciliations du 01 avril au 30 avril 2026.

Madame DREYFUS souhaite connaître les raisons qui ont motivé un refus des aides sociales facultatives. Monsieur LE ROUX indique les refus ont été motivés soit par des situations administratives non mises à jour soit par des personnes qui se situaient en dehors des critères.

Madame LOUBOUTIN s'interroge que le fait qu'une personne « hors de la commune » ait bénéficié d'une aide.

Madame DESPORTES indique que cette personne, domicilée à Orvault, avait déménagée et n'avait pas récupéré son aide.

Madame DESPORTES indique que la domiciliation à Orvault est le critère principal pour l'octroi des aides sociales facultatives.

Monsieur DE RIVE souhaite savoir ce que signifie « 1ère demande CAP ».

Madame DESPORTES précise que le CAP est le Chèque d'accompagnement personnalisé. Le CAP est remis aux bénéficiaires, ces derniers pouvant les utiliser dans les supermarchés.

Madame RAHAL souhaite connaître la date d'ouverture du Terrain d'Insertion Temporaire (TIT).

Monsieur LE ROUX indique que le TIT vient d'ouvrir et que deux ménages ont été installés.

Madame RAHAL souhaite savoir si le camp de Rouxel sera fermé.

Monsieur LE ROUX indique que la fermeture de Rouxel est toujours prévue et se fera prochainement. La résorption du camp de la Jalière est également un objectif.

Rendu exécutoire
Par télétransmission en
Préfecture le : 30 JUIN 2026

Le secrétaire de séance

Ulrich BREHERET

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE 44700 ORVAULT

Extrait certifié conforme
Orvault, le 29 juin 2026

Le Vice-Président du CCAS

Damien LE ROUX

Envoyé en préfecture le 30/06/2026
Reçu en préfecture le 30/06/2026
Publié le
ID : 044-214401143-20260625-DCA2026M06N15-DE

I. AIDES FACULTATIVES

COMMISSION AIDES FACULTATIVES du 01/04/2026 au 30/04/2026

(hors Pratique sportive et artistique)

Le montant des aides facultatives attribuées au cours de cette période est de 8 481,4 €.

Le nombre de ménages ayant bénéficié au moins d'une aide sur cette période est de 70 foyers.

Ventilation des aides sollicitées et des décisions par foyer

	Demandes	Accord	Refus
Aide alimentaire	**69**	68 7 980,00 €	1 0,00 €
Aide sur facture	**3**	2 501,40 €	1 0,00 €
Total	**72**	**70**	**2**

Typologie des situations familiales des 70 ménages ayant bénéficié d'au moins une aide

Situation familiale	Nb de ménages	Pourcentage
Personne Seule	25	36%
Couple sans enfants	3	4%
Couple avec enfants	20	29%
Famille Monoparentale	22	31%
Total	**70**	

Répartition par quartier des 70 ménages ayant bénéficié au moins d'une aide

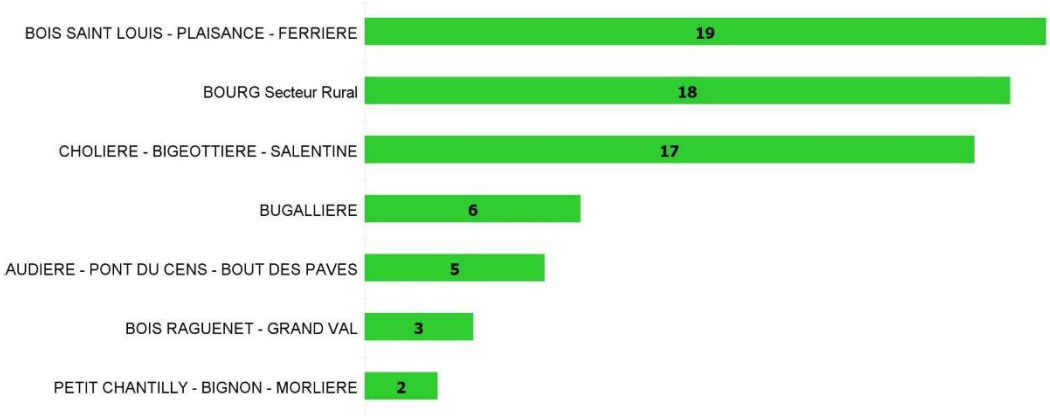

Envoyé en préfecture le 30/06/2026
Reçu en préfecture le 30/06/2026
Publié le
ID : 044-214401143-20260625-DCA2026M06N15-DE

COMMISSION AIDES FACULTATIVES du 01/04/2026 au 30/04/2026

(hors Pratique sportive et artistique)

Répartition des aides alimentaires accordées

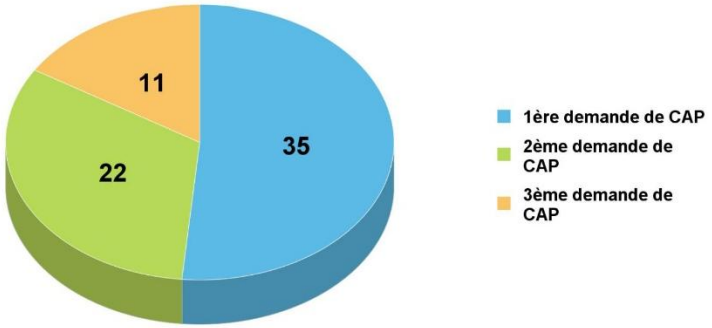

Répartition par tranches d'âge des personnes ayant obtenu une aide alimentaire

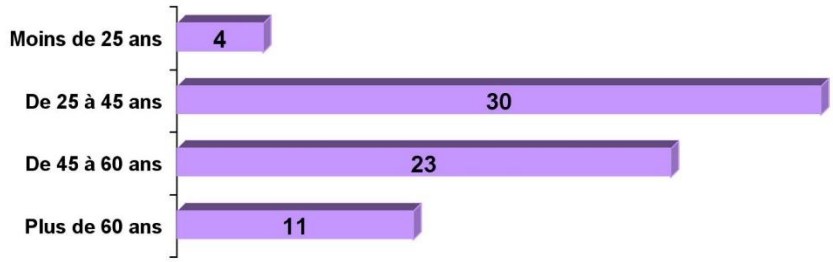

Typologie des aides sur charges accordées

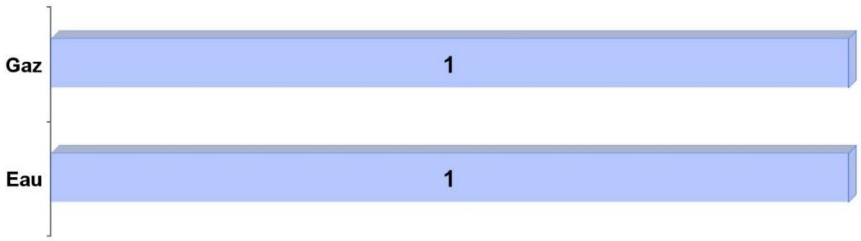

Envoyé en préfecture le 30/06/2026
Reçu en préfecture le 30/06/2026
Publié le
ID : 044-214401143-20260625-DCA2026M06N15-DE

COMMISSION AIDES FACULTATIVES du 01/04/2026 au 30/04/2026

Suivi des demandes des usagers ayant déjà bénéficié de l'aide alimentaire et des nouveaux bénéficiaires.

Usagers non connus	Accord	Refus
1ère demande de CAP	8	1
2ème demande de CAP	10	
3ème demande de CAP	3	
Nombre de demandes	21	1
Montant total accordé	2 185,00 €	

Usagers connus	Accord
1ère demande de CAP	27
2ème demande de CAP	12
3ème demande de CAP	8
Nombre de demandes	47
Montant total accordé	5 795,00 €

Envoyé en préfecture le 30/06/2026
Reçu en préfecture le 30/06/2026
Publié le
ID : 044-214401143-20260625-DCA2026M06N15-DE

COMMISSION AIDES FACULTATIVES du 01/05/2026 au 31/05/2026

(hors Pratique sportive et artistique)

Le montant des aides facultatives attribuées au cours de cette période est de 7 555 €.

Le nombre de ménages ayant bénéficié au moins d'une aide sur cette période est de 67 foyers.

Ventilation des aides sollicitées et des décisions par foyer

	Demandes	Accord	Refus
Aide alimentaire	**70**	67 7 555,00 €	3 0,00 €
Total	**70**	**67**	**3**

Typologie des situations familiales des 67 ménages ayant bénéficié d'au moins une aide

Situation familiale	Nb de ménages	Pourcentage
Personne Seule	30	45%
Couple sans enfants	2	3%
Couple avec enfants	14	21%
Famille Monoparentale	21	31%
Total	**67**	

Répartition par quartier des 67 ménages ayant bénéficié au moins d'une aide

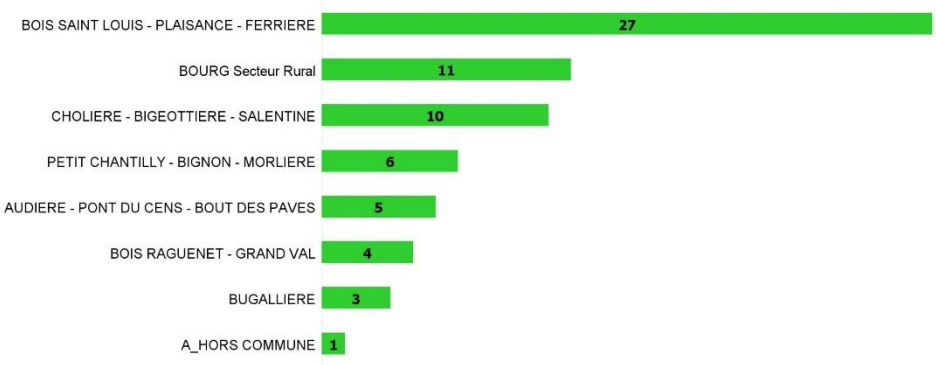

Envoyé en préfecture le 30/06/2026
Reçu en préfecture le 30/06/2026
Publié le
ID : 044-214401143-20260625-DCA2026M06N15-DE

COMMISSION AIDES FACULTATIVES du 01/05/2026 au 31/05/2026

(hors Pratique sportive et artistique)

Répartition des aides alimentaires accordées

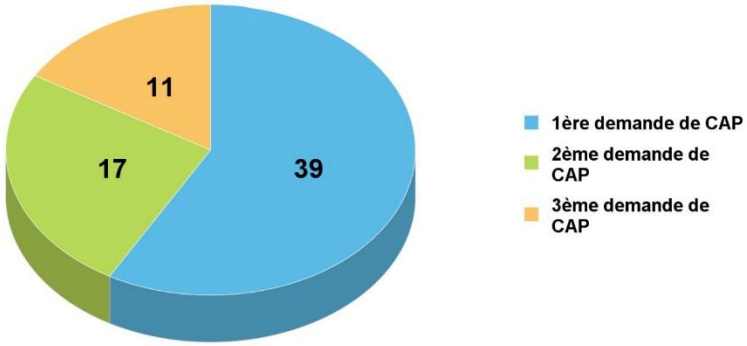

Répartition par tranches d'âge des personnes ayant obtenu une aide alimentaire

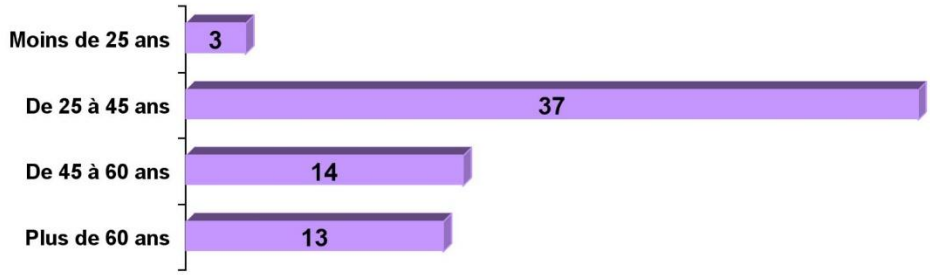

Typologie des aides sur charges accordées

Envoyé en préfecture le 30/06/2026
Reçu en préfecture le 30/06/2026
Publié le
ID : 044-214401143-20260625-DCA2026M06N15-DE

COMMISSION AIDES FACULTATIVES du 01/05/2026 au 31/05/2026

Suivi des demandes des usagers ayant déjà bénéficié de l'aide alimentaire et des nouveaux bénéficiaires.

Usagers non connus	Accord	Refus
1ère demande de CAP	10	1
2ème demande de CAP	5	
3ème demande de CAP	3	
Nombre de demandes	18	1
Montant total accordé	1 950,00 €	

Usagers connus	Accord	Refus
1ère demande de CAP	29	
2ème demande de CAP	12	1
3ème demande de CAP	8	1
Nombre de demandes	49	2
Montant total accordé	5 605,00 €	

Envoyé en préfecture le 30/06/2026
Reçu en préfecture le 30/06/2026
Publié le
ID : 044-214401143-20260625-DCA2026M06N15-DE

II. DOMICILIATION

RAPPORT DOMICILIATION du 1er au 31 janvier 2026

Au 31 janvier 2026, le **nombre de personnes domiciliées** au CCAS d'Orvault est de **126** et se répartit en :

- 71 premières demandes d'élection de domicile
- 55 renouvellements d'élection de domicile

La **situation familiale** des personnes domiciliées est la suivante :

Situation familiale	Nb de personnes	Pourcentage
Personne Seule	53	42%
Couple sans enfants	25	20%
Couple avec enfants	21	17%
Famille Monoparentale	27	21%

La répartition **par genre et âge** des personnes domiciliées est la suivante :

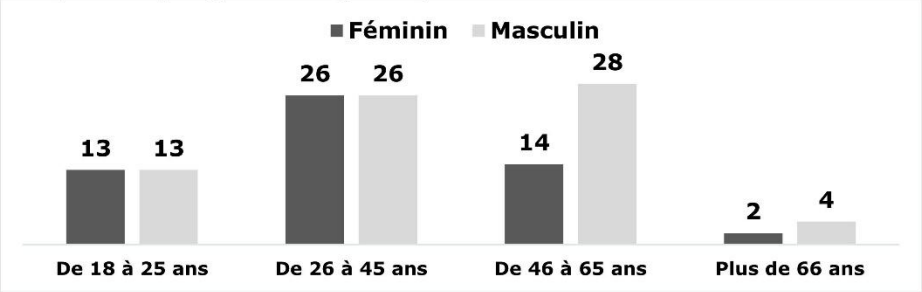

Leurs **situations professionnelles** sont :

Situations professionnelles	Nb de personnes	Pourcentage
En activité professionnelle	50	40%
Sans activité professionnelle	76	60%

Envoyé en préfecture le 30/06/2026
Reçu en préfecture le 30/06/2026
Publié le
ID : 044-214401143-20260625-DCA2026M06N15-DE

RAPPORT DOMICILIATION du 1er au 30 avril 2026

Au 30 avril 2026, le **nombre de personnes domiciliées** au CCAS d'Orvault est de **142** et se répartit en :

- 83 premières demandes d'élection de domicile
- 59 renouvellements d'élection de domicile

La **situation familiale** des personnes domiciliées est la suivante :

Situation familiale	Nb de personnes	Pourcentage
Personne Seule	57	40%
Couple sans enfants	27	19%
Couple avec enfants	28	20%
Famille Monoparentale	30	21%

La répartition **par genre et âge** des personnes domiciliées est la suivante :

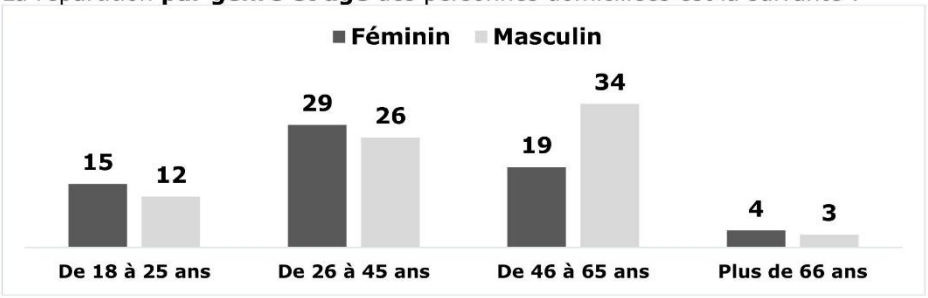

Leurs **situations professionnelles** sont :

Situations professionnelles	Nb de personnes	Pourcentage
En activité professionnelle	56	39%
Sans activité professionnelle	86	61%

Envoyé en préfecture le 30/06/2026
Reçu en préfecture le 30/06/2026
Publié le
ID : 044-214401143-20260625-DCA2026M06N15-DE

Ces personnes se répartissent selon **leur lieu de vie** ainsi :

Lieu de vie	Nb de personnes	Pourcentage
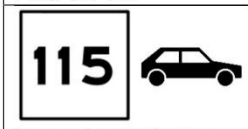 Sans domicile fixe	**10**	**7%**
Hébergement de fortune, caravane	**68**	**48%**
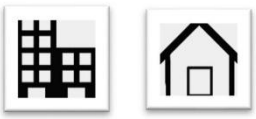 Hébergement chez un tiers ou dans la famille	**60**	**42%**
Autres : logements temporaires, locataires	**4**	**3%**

5 usagers ne bénéficient plus d'élection de domicile en raison des motifs suivants :
- 3 domiciliations ont expiré
- 1 domicilié a eu accès à un logement stable
- 1 n'habite plus la commune

Activité Courriers
425 courriers ont été reçus dans le mois.